2011/3147 - Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Société d'Escrime de Lyon pour l'organisation du Tournoi de Coupe du Monde de Fleuret Féminin Junior "La Belle Cordière", le 5 février 2011 à la Halle des Sports, boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3e. (Service Evènementiel et Animation) (BMO du 27/12/2010, p. 2503)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, à travers le soutien à différents clubs sportifs féminins, la Ville renouvelle aujourd'hui son engagement en faveur de la pratique sportive féminine. Qu'il s'agisse ce soir de fleuret, de tennis ou de basket féminin, le Groupe GAEC approuve, bien sûr, ces trois subventions et délibérations, et souligne combien il est important pour la Ville, de s'engager en un domaine où l'égalité n'est pas acquise.

C'est pourquoi la thématique choisie cette année pour le 8 mars prochain est le sport au féminin. Le 8 mars, je vous le rappelle, est la Journée Internationale pour les Droits des Femmes. Ce sera l'occasion avec mon Collègue Thierry Braillard, de donner une visibilité particulière à un secteur où les discriminations pour les femmes restent beaucoup plus fortes qu'on ne l'imagine.

Les femmes n'ont pas toujours eu accès à la pratique sportive, preuve en est l'interdiction de participer aux Jeux Olympiques, soutenue par Pierre de Coubertin. Pour lui, la pratique sportive féminine était, je cite ses propos en 1912 : « impratique, inintéressante, inesthétique et… incorrecte ». Des sportives engagées comme Alice Milliat, des amatrices, des militantes, ont dû se battre pour faire entrer dans les mentalités, la volonté des femmes d'avoir le droit de vivre l'effort physique, ses émotions, ses plaisirs, ses bienfaits.

Aujourd'hui, si la présence des femmes aux Jeux Olympiques n'est presque plus en question (le Qatar et l'Arabie saoudite n'ont quand même encore jamais envoyé de femmes aux Jeux Olympiques), toutes les batailles ne sont pas gagnées. La bataille des préjugés et des représentations est toujours d'actualité.

Dans le sport, les femmes doivent être entre guillemets de « vraies » femmes, et les hommes, de « vrais » hommes. La vision de chacun des sexes et le choix des sports qu'il convient de pratiquer dans chacun des cas est très contraint : aux filles, la danse, la natation, la gymnastique, le patinage, l'équitation ; aux garçons, le football, la boxe, le rugby, la compétition automobile, la pêche. Un homme danseur ou une femme boxeuse bousculent les représentations et questionnent. Transgresser ces représentations peut être générateur d'injures, de violences. Les violences sexuelles exercées dans le milieu sportif sont aujourd'hui reconnues et font l'objet de politiques publiques et sportives positives et à renforcer.

Les inégalités se font aussi ressentir d'autres façons : les femmes pratiquent, par exemple, moins d'activité régulière que les hommes. Et surtout les jeunes femmes, surtout celles en situation de précarité : une fille sur huit pratique un sport dans les quartiers défavorisés, contre quatre garçons sur cinq. Les entraînements le soir et les mentalités, pèsent encore sur les pratiques sportives féminines.

Il faut souligner ici le travail très intéressant effectué à Lyon par l'Association « Sport dans la ville » avec sa déclinaison « L dans la ville », que mon Collègue Thierry Braillard soutient activement.

Les performances des femmes ont aussi des difficultés à être relayées dans les médias. Les femmes représentent 37 % des athlètes de haut niveau, mais seulement 10 % sont citées par les médias. D'autant plus si les sportives pratiquent un sport qui transgresse les préjugés de la féminité. Nous le voyons évidemment avec l'équipe de l'OL féminin, même si leur notoriété progresse. L'équipe féminine, contrairement à l'équipe masculine, est championne de France et demi-finaliste européenne depuis plusieurs années. Or, les joueuses sont peu connues et incommensurablement moins payées que leurs collègues masculins,…

M. LE MAIRE : Il n'y a que M. Braillard et moi qui les connaissons !

Mme RABATEL Thérèse : Et moi !

(Sourires.)

M. LE MAIRE : Ah très bien !

Mme RABATEL Thérèse : …même si l'OL est un des rares clubs de haut niveau à parier sur les filles. La Ville de Lyon les a honorées l'an dernier dans ses salons, mais pas au balcon, les supporters n'auraient pas été assez nombreux sur la place des Terreaux !

Le manque de représentativité se ressent aussi dans les prises de responsabilité des associations. Sans surprise, les associations sont présidées à 66 % par des hommes, mais le secrétariat est géré majoritairement par les femmes. Très peu d'entraîneurs nationaux sont des femmes et elles ont d'office en charge les équipes féminines ou les juniors. Là encore, les représentations genrées sont très figées.

Je termine. Pour toutes ces raisons, nous échangerons à l'occasion du 8 mars avec des chercheur/es universitaires en pointe sur le sujet à Lyon, avec les associations féministes, des sportives peu connues mais brillantes, des élu/es, la population, pour faire prendre conscience de ces inégalités femmes/hommes dans le sport. Je vous invite en particulier à la soirée officielle qui aura lieu le 8 mars à partir de 18 h 30 à l'Hôtel de Ville. Je vous remercie de votre grande attention.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Rabatel.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)